



L'ESPRIT DE LA CJA 2024 - POLITIQUE DE RAMASSAGE TARDIF



Afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous les campeurs ainsi que de notre personnel, nous avons établi la politique suivante en matière de retard :

Heures de ramassage : Les heures de ramassage sont des périodes de trente (30) minutes après la fin du camp de jour. Par exemple, si le camp de jour se termine à 15 h 30, le ramassage s'effectue de 15 h 30 à 16 h.

Frais de retard : Si l'heure de ramassage est dépassée, des frais de retard seront appliqués. Les frais de retard seront facturés comme suit :

- Quinze (15) premières minutes de retard : des frais de retard de 20 \$ seront facturés.
- Quinze (15) à trente (30) minutes de retard : les frais de 20 \$ susmentionnés seront facturés, et des frais supplémentaires de 20 \$ seront facturés, pour un total de 40 \$ de frais de retard.
- Trente (30) à quarante-cinq (45) minutes de retard : les frais de 40 \$ susmentionnés seront facturés, ainsi que 40 \$ supplémentaires, pour un total de 80 \$ de frais de retard.
- Retard de quarante-cinq (45) minutes à une (1) heure : les frais de 80 \$ susmentionnés seront facturés, ainsi que 40 \$ supplémentaires, pour un total de 120 \$ de frais de retard.
- Une (1) heure de retard ou plus : les frais de 120 \$ susmentionnés seront facturés, ainsi que 100 \$ supplémentaires, pour un total de 220 \$ de frais de retard. À ce moment-là, les campeurs seront conduits au bureau municipal pour être supervisés et les parents devront venir chercher leur enfant à cet endroit.

DURÉE DU RETARD	EXEMPLE D'INTERVALLE DE TEMPS	FRAIS DE RETARD	FRAIS DE RETARD REPORTÉ	TOTAL DES FRAIS DE RETARD	LIEU DE RAMASSAGE
Dans les quinze (15) premières minutes	Le ramassage se fait de 15 h 30 à 16 h et vous ramassez entre 16 h 1 et 16 h 15.	20 \$	S.O.	20 \$	Lieu du camp de jour
Quinze (15) à trente (30) minutes de retard	Le ramassage s'effectue de 15 h 30 à 16 h et vous ramassez entre 16 h 16 et 16 h 30.	20 \$	20 \$	40 \$	Lieu du camp de jour
Trente (30) à quarante-cinq (45) minutes de retard	Le ramassage s'effectue de 15 h 30 à 16 h et vous ramassez entre 16 h 31 et 16 h 45.	40 \$	40 \$	80 \$	Lieu du camp de jour
Quarante-cinq (45) minutes à une (1) heure de retard	Le ramassage s'effectue de 15 h 30 à 16 h et vous ramassez entre 16 h 46 et 17 h.	40 \$	80 \$	120 \$	Lieu du camp de jour
Une (1) heure + de retard	Le ramassage s'effectue de 15 h 30 à 16 h et vous ramassez après 17 h.	100 \$	120 \$	220 \$	Bureau municipal

Cette politique a été mise en place pour assurer des conditions de travail équitables à notre personnel et pour renforcer l'importance du respect des heures de ramassage désignées. Les frais de retard doivent être payés avant que votre enfant ne puisse participer aux activités futures.